

UNE JOURNEE TYPE

7h15 - 9h30 : Petit-déjeuner servi à l'heure souhaitée par le résident.

10h30 : Activités telles que la lecture du journal ou des promenades selon la saison.

12h : Déjeuner

A partir de 15h : Activités telles que les ateliers manuels, ateliers mémoire, chants, jeux d'actions, activités physiques adaptées, spectacles...

15h30 : Collation

18h45 : Dîner.



NOUS CONTACTER

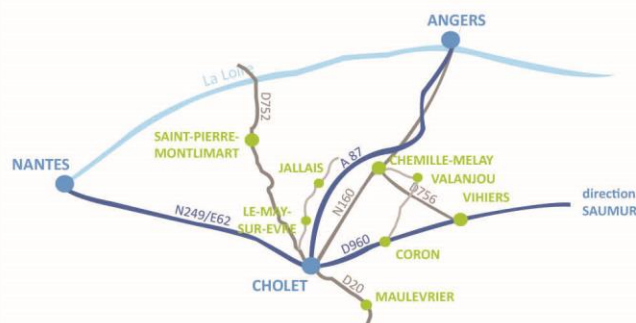


Horaires

Du lundi au Vendredi
De 8h30 à 17h30

EHPAD VALLÉE GÉLUSSEAU

1 Rue Tigeole
49690 CORON
Tél. 02 41 55 81 81



accueil@ehpadcoron.fr

ACC-DI-009-v6



Partenaire du

E.H.P.A.D

Etablissement d'hébergement
pour personnes âgées
dépendantes



«Accompagner les personnes
âgées sur leur chemin de vie »

Etablissements partenaires du GHP6



Etablissements partenaires du GHP6

Présentation

L'EHPAD Vallée Gélusseau de Coron vous propose un hébergement permanent permettant de bénéficier d'une alternative à son domicile.

La maison de retraite vous permet de :

- Rompre l'isolement
- Bénéficier d'un lieu de vie personnalisé et chaleureux
- Vivre dans un endroit sécurisé et confortable
- Bénéficier d'un accompagnement dans les soins

Professionnels

L'équipe pluridisciplinaire est présente pour vous accompagner et vous assurer le meilleur confort :

- **Les soins** : cadre de santé, infirmières, aides-soignantes, aides médico-psychologiques, agents des services hospitaliers qualifiés, animatrice, psychologue, ergothérapeute, médecin coordonnateur. Vous restez libre de conserver votre médecin traitant habituel.
- **La vie quotidienne** : lingères, hôtelières, cuisiniers, agents techniques.
- **L'administration** : direction, adjointes administratives, responsable qualité.



Inscriptions

Toutes les demandes d'admissions se font sur la plateforme Internet **Viatrajectoire**. Un seul dossier doit être constitué, celui-ci peut être envoyé à plusieurs établissements.

- Connectez vous sur : « www.viatrajectoire.fr »
- Cliquer sur : « espace particulier »
- Constituer votre dossier

Pour vous aider à constituer ce dossier, vous pouvez contacter la cellule admission du GHP6 (02.41.46.24.06), l'EHPAD de Coron (02.41.55.81.81), un assistant social, le CLIC (Les centres locaux d'information et de coordination) ou une Maison de Service au Public (MSAP).

Lorsque le dossier est complet (partie médicale et administrative), la cadre de santé l'étudie.

Si votre dossier est accepté au vu des critères d'admission (dépendance, géographie ...), une première rencontre aura lieu avec la cadre de santé à votre domicile, suivie d'une visite de l'établissement.

Bon à Savoir!

→ La plateforme **Viatrajectoire** offre la possibilité de vous inscrire en « demande de précaution » ce qui vous permet d'anticiper une admission qui pourrait avoir lieu dans les mois ou années à venir.

→ Les agents administratifs se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

